

C.T.P.

du 24 novembre 2010

10 points à l'ordre du jour

9 points complémentaires demandés par le SNE-FSU et 7 points demandés par les autres OS. Pour plus de détail sur l'ensemble des points, consultez le bulletin SNE-FSU* *Synergie Faune Sauvage* de décembre 2010.

POINT 1 : Approbation du PV et Suivi des avis

POINT 2 : Communication RGPP

POINT 3 : Bilan social 2009

POINT 4 : Tenue de camouflage

POINT 5 : Bilan du programme d'activité de l'IGS

POINT 6 : Bonification d'ancienneté non titulaire

POINT 7 : Dénomination des DR

POINT 8 : création d'un SD à Mayotte

POINT 9 : Transfert BMI Pays de Loire

POINT 10 : Communication renouvellement des instances

Questions diverses proposées par SNE FSU :

Validation des services

Formation interne et gestion des formateurs

Gestion des personnels dans les réserves

Agence de la nature

Parc automobile pour 2011

ALD

Contrats précaires dans les SD

Budget 2011

Elections professionnelles 2011

Questions diverses proposées par OS :

Circulaire PV

Point sur la DSI

Indemnité hébergement précaire

Habillement IPC

Comptages nocturnes protocole

Dossier plongée et formation

Versement prime technicité au 1/01/2011

RGPP. J.P.Poly, président du CTP, nous fait un bilan de l'état d'avancement de l'**expérimentation du rapprochement des services (RGPP 148)** qui se termine. On constate toujours la même frilosité ou manque d'entrain et les récentes propositions du DG n'ont pas rencontré d'échos favorables parmi les partenaires ou la tutelle. A seulement quelques semaines de la généralisation du rapprochement (prévue au 1^{er} janvier 2011 !!!), le SNE-FSU observe que ce dossier n'est toujours pas une priorité pour la tutelle. **Le SNE-FSU** rappelle que les départements expérimentateurs n'ont pas plus apporté d'éléments concrets que les autres quant à la faisabilité de ce rapprochement dans de bonnes conditions. *Même si certains pensent que nous avons des missions totalement différentes, le rapprochement se fera sans difficulté là où les agents avaient l'habitude de travailler ensemble depuis longtemps, ailleurs les blocages resteront.* Nous en saurons plus prochainement, sur la volonté de poursuivre ce rapprochement et dans quelles conditions. **Une réunion ministérielle de restitution est prévue le 14 décembre prochain.** Ce sera également le moment, pour nous de faire des propositions pour l'avenir de nos métiers et de nos établissements. *A suivre prochainement...* Concernant **l'Agence de la nature**, le DG considère qu'il s'agit d'un projet beaucoup plus immature et la place de notre établissement dans cette nouvelle agence ou à proximité de celle-ci n'est pas définie pour l'heure.

Bilan Social. Cet outil de travail, publié chaque année, reprend le bilan N-1 de toutes les activités de notre établissement. Ce travail réalisé en groupe de travail avec les OS, **pour lequel le SNE-FSU s'est investi depuis toujours**, est ici présenté en CTP pour validation. Il sera publié prochainement et nous invitons à le parcourir, c'est riche d'enseignements, sur les flux de personnels, les activités, la formation, les budgets,...

Tenue de camouflage pour les missions de police. Ce sujet déjà débattu en 2005, avec décision de n'utiliser les tenues de camouflages que pour les missions techniques, resurgit à nouveau du fond des bois ! Le directeur de la police nous présente cette demande et propose un vote pour que le port soit possible dans certaines missions de police. **Le SNE-FSU est intervenu pour rappeler les règles dictées** en CHS concernant le port de la tenue de travail en missions de police et les conditions d'approche et d'intervention en milieux fermés, des agents en toute sécurité. Le Directeur général n'a pas retenu la proposition de vote et a maintenu l'utilisation exclusive pour les missions techniques. Toutes autres utilisations sont proscrites !



Le SNE-FSU rappelle que cette méthode, même s'il elle n'est pas parfaite, a toutefois porté ses fruits, en faisant évoluer tant les conditions de travail des personnels que le matériel mis à disposition pour réaliser nos missions, et d'agir également sur l'accompagnement social des agents et de leur famille.

Le SNE-FSU a dénoncé la gestion des bonifications par le MEDDTL, au titre de 2008, avec 50 mois non utilisés pour les TE et 25 pour les ATE !!!



Mayotte deviendra donc en 2011 le 101^e département français. Il s'agira en fait d'une « collectivité unique », la même assemblée exerçant les compétences du conseil général et celles du conseil régional.

Le SNE-FSU s'est permis de rappeler, qu'il y a un an un projet inverse, (tous les services à Belz !) imposé par la DR BPDFL, avait été bloqué in extremis suite à notre intervention !

Bilan IGS. Rick Huboux, chargé de mission auprès de l'IGS, fait le rapport d'activité de l'IGS, avec les missions ponctuelles et permanentes. En tant qu'IHS, il présente également les différentes enquêtes santé et sécurité au travail (SST) en cours. Il rappelle que depuis déjà plusieurs années, il est expliqué aux personnels dans quel cadre se fait une enquête CHS, un audit ou une inspection IGS. Un débat est ouvert quant à la confusion faite parfois lors de ces missions dans les services. **Le SNE-FSU avait déjà communiqué** en d'autre temps pour rappeler la différence qu'il peut y avoir entre les inspections IGS et les enquêtes CHS.

Un accord avait été établi en CHS de l'ONCFS, il y a quelques années, concernant l'organisation des enquêtes CHS. Cette méthode a porté ses fruits car depuis 15 ans nous avons mené une multitude d'enquêtes suite à des accidents de service dans toutes les régions. **De nouveaux textes SST** sont en cours de finalisation, et il sera temps de revoir les conditions d'organisation de ces enquêtes après la sortie de ces nouveaux textes. Toutefois, les administrations proches de nous, envient la qualité de notre travail concernant les enquêtes santé et sécurité au travail.

Bonifications ancienneté des non titulaires. Au titre de l'année 2009. Pour les personnels non titulaires régis par l'ONCFS, toutes les bonifications sont utilisées, ce qui n'est pas le cas pour les personnels du corps de l'environnement. Aucune liste n'est diffusée, par contre chacun peut, à titre individuel, demander à ses supérieurs hiérarchiques, s'il a fait l'objet d'une bonification.

Dénomination des DR. Le Directeur général demande un vote pour la nouvelle dénomination des DR de l'ONCFS, qui seront désormais appelées DIR Délégations inter régionales. **Le SNE-FSU est intervenu pour rappeler à tous,** que c'est un véritable camouflet pour l'ONCFS qui avait annoncé en d'autres temps la création des DR avec une volonté d'être au plus près des régions administratives françaises. Nous nous en écarterons de plus en plus ! **Le SNE-FSU** a voté contre.

Création d'un SD à Mayotte. Les Mahorais ont dit oui au projet de loi sur la départementalisation le 29/03/2009. Ce statut de Département d'outre-mer est destiné à « stabiliser » l'île. Notre présence sur cette île depuis plusieurs années, avec une mission de protection du lagon, se voit confirmée par la création d'un service départemental. Vote unanime du CTP.

BMI Pays de Loire. Ce projet de changement d'implantation de la BMI Bretagne Pays de Loire (sept agents), va dans le sens du rapprochement des services et de l'optimisation des locaux et des moyens de fonctionnement. La BMI rejoint le SD 56 et l'ONEMA dans des locaux administratifs à Vannes. Ce dossier traité entre les OS et l'administration, après consultations des agents concernés, en réunion dialogue social régional au printemps convient à la majorité. Les

Les devises Shadok

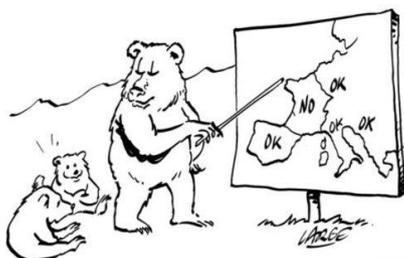


agents en poste actuellement conservent leurs R.A., les futures nominations se feront en R.A. à Vannes (56). Vote favorable.

Renouvellement des instances en 2011. Le gouvernement a pris la décision d'organiser la convergence des élections professionnelles (CTP, CTPM, CAPN, CHS et CHSM) en organisant toutes les élections ensemble à la même date en octobre 2011. Nous aurons l'occasion d'aborder prochainement ce sujet, l'ONCFS devant également organiser les élections du CA.

Formation et gestion des formateurs. Ce point que nous avons demandé, sera abordé en janvier 2011 avec la division formation. Cela permettra de balayer surtout les formations réalisées par des agents et les modalités d'emploi des formateurs. De poser la question, comme pour les techniciens de la DSI, de la possibilité d'avoir un panel de formateurs à plein temps rattachés directement à la division formation.

Gestion des personnels dans les réserves. Ce point nous l'avions présenté au CTP de juin, sans qu'il n'aboutisse faute de temps. Le DG s'est engagé à ce qu'un groupe de travail se mette en place sous l'égide de la DAT en janvier 2011. Ce sujet est important, les réserves nationales gérées par l'ONCFS sont une véritable vitrine de la gestion des milieux sensibles et des espèces sauvages remarquables. L'ONCFS doit s'engager pour faire des réserves un axe de son prochain contrat d'objectifs.



Le SNE-FSU est intervenu sur la position tenue par la DF, rappelant l'obligation de passer par l'UGAP pour commander tous les véhicules. Nous affirmons n'avoir pas des métiers ordinaires, donc nous avons des besoins spécifiques !

Le SNE-FSU a également demandé que soit étudié les formes de dérogations possibles pour commander des véhicules hors UGAP, si ceux-ci ne nous apportent pas satisfaction dans le cadre de nos missions « tout terrain ».

Parc automobile pour 2011 et ALD. Une des missions récentes de l'IGS a consisté en l'étude du parc auto de l'ONCFS et la comparaison avec celui de l'ONEMA. Cette mission fait suite notamment à la demande d'information sur la gestion de ce parc auto par le SNE-FSU lors du précédent CTPc. En voici quelques chiffres intéressants : En 2009, à l'ONCFS, il y avait 0,68 voiture par agent (contre 0,78 en 2002 !!!). A l'ONEMA, en 2009, il y avait 0,82 voiture par agent. L'écart de ce que nous constatons tous au quotidien est maintenant chiffré... Enfin, l'IGS a calculé que les liaisons, transferts de véhicule et covoiturages prenaient l'équivalent d'un agent à temps plein dans chaque service par an ! Et **l'IGS de conclure qu'il serait plus rentable d'avoir un véhicule de liaison supplémentaire dans chaque service.** **Le SNE-FSU confirme** que les agents manquent de véhicules pour leurs missions quotidiennes et a rappelé que le nombre de véhicules doit être adapté et en nombres suffisants aux effectifs éclatés sur le terrain. Il est hors de question de regrouper les résidences administratives des personnels pour faire des économies de véhicules. Le DG, nous a confirmé qu'il était nécessaire de renouveler une partie importante des véhicules en 2011. Une affectation supplémentaire de 500 000 € sera allouée pour le renouvellement des véhicules de plus de 9 ans. **ALD : nous avons dénoncé les coûts de gestion de l'entretien** des véhicules depuis que nous sommes en contrat avec ALD. Le DG fera le bilan et en tirera les conclusions après un an d'utilisation. Le directeur financier n'excluant pas de procéder à la rupture du marché aux torts exclusif d'ALD.



Indemnité hébergement précaire. Le DG a rappelé que nous avons atteint le plafond des primes de sujétion et qu'il n'était pas possible dans le cadre actuel d'obtenir de nouvelles primes pour les hébergements précaires. Nous avons rappelé que nous étions toujours en négociations pour la revalorisation catégorielle des personnels de l'environnement et que dans ce cadre nous demandons l'intégration d'une partie des primes en point d'indice. En attendant le DG préconise d'optimiser, en ne réalisant que les missions nécessaires et identifiées pour limiter les hébergements précaires. D'autres solutions en nuitées déclarées sont possibles également dans beaucoup de missions.

Frais de déplacement. Aucune instruction de la direction générale n'a été donnée aux Directeurs, DIR ou chefs de services pour réduire en 2010 les frais de fonctionnement et les indemnités de frais de déplacement des agents. Pourtant toutes les OS étaient unanimes pour dire que selon les régions des instructions étaient données aux services pour réduire et limiter les frais de déplacement des agents de terrain !

Budget oncfs 2011. le projet de budget 2011 voté au précédent ctp de juin est confirmé et sera en hausse avec notamment une participation de l'Etat passant de 25 à 37 Millions d'Euros.

Circulaire P.V et refonte du code pénal. Un projet d'instruction est en cours. Celle-ci sera composée de 2 parties. Concernant les infractions en flagrance rien ne change par contre, concernant les enquêtes, une réflexion est en cours. La DP nous indique que l'harmonisation des commissionnements doit intervenir avant 18 mois. Avec la refonte du CP, la DP se dit être très vigilante afin que les agents puissent garder un maximum de leurs prérogatives actuelles. L'article 23 sera réécrit. C'est au juge des libertés et de la détention qu'il incomberait la décision, sous forme d'ordonnance, d'autoriser la recherche d'éléments enlevés.

Suivi des avis des précédents CTP. MGET : ce dossier n'avance pas au ministère. **La charte informatique est adoptée à l'unanimité.**

